

ELECTION A LA PRESIDENCE DE SORBONNE UNIVERSITE

Scrutin du 11 décembre 2017

ACTE DE CANDIDATURE

Je soussigné (e) NOM MASSON Prénom Jean-Yves

Corps / Fonction : Professeur

Adresse Administrative :

UFR de littérature française et comparée, 1 rue Victor Cousin
75005 PARIS

Déclare être candidat ou candidate à la Présidence de Sorbonne Université.

Attention : Le candidat ou la candidate joindra à cet acte de candidature une photocopie de sa pièce d'identité ainsi qu'une déclaration d'intention.

A Paris le 28 novembre 2017

Signature :



ÉLECTION DU PRÉSIDENT
DE SORBONNE-UNIVERSITÉ
(11 décembre 2017)

CANDIDATURE DE JEAN-YVES MASSON

PROFESSION DE FOI

La mandature du premier président de notre nouvelle université sera décisive. Elle fixera pour longtemps les pratiques d'administration et de gestion de l'ensemble. Je souhaite que ces pratiques ne contredisent pas la diversité de nos disciplines. Je souhaite qu'elles se règlent sur un principe absolu : l'enseignement supérieur, dont les moyens viennent d'abord de l'État, est une mission de service public. Les étudiants ne sont pas des clients. Les enseignants-chercheurs ne sont pas des marchands de savoir. Nous diffusons des savoirs, validons des compétences et réalisons des recherches au service de la collectivité. Celle-ci nous demande de préparer non seulement des diplômés pour qu'ils trouvent un emploi, mais aussi d'offrir une formation à tous les citoyens qui en ont besoin, sans que cela soit ni un luxe, ni un privilège.

À compter du 1^{er} janvier 2018, Sorbonne Université aura la responsabilité d'assumer l'héritage des deux universités d'où elle est issue : l'UMPC et Paris-Sorbonne, et de se tourner vers l'avenir. Les listes « Pour le Service Public de l'Enseignement Supérieur » que j'ai conduites lors des élections, issues des listes « Nous sommes l'université » (à l'UMPC) et « Une Sorbonne humaine » (à Paris-Sorbonne), rassemblent des membres de la communauté universitaire non syndiqués et syndiqués autour d'un projet commun.

Les statuts du nouvel établissement, élaborés à la hâte, confirment aujourd'hui les craintes que nous formulions hier. Ils ne garantissent en rien le maintien d'un équilibre entre les trois facultés. Ils dessinent les contours d'une université technocratique où les doyens seront les exécutants dociles de la politique définie par la présidence. Contrairement aux promesses qui avaient été faites, la nouvelle université n'offre pour l'instant aucune garantie aux enseignants-chercheurs et aux chercheurs qu'ils travailleront en toute indépendance intellectuelle, ni aux facultés qu'elles pourront continuer à mettre en avant toute leur diversité disciplinaire. Nous voyons se dessiner dans les déclarations des deux présidents sortants une université conçue et gouvernée autoritairement sur le modèle de l'entreprise privée, dont les filières seront accessibles à des étudiants considérés comme des clients, où le travail sera évalué en fonction de critères de rentabilité et non de bénéfice intellectuel, où les transferts de postes et de budgets d'une faculté à l'autre seront inévitables, en dépit des bonnes paroles assurant du contraire.

La fusion telle qu'elle a été réalisée comporte un très grave risque de perturbation des équilibres entre la faculté de médecine, la faculté des sciences et la faculté des lettres. Or Sorbonne Université ne doit pas être un champ de bataille, ni un terrain d'expérimentations hasardeuses.

Ma candidature a le sens d'une alternative à la politique qui se dessine, et dont nous savons qu'elle aboutira en particulier, non pas au renforcement de la faculté des lettres, mais à son affaiblissement et à son appauvrissement. Cette politique opérera également des restructurations décidées sans aucune concertation au sein de la faculté des sciences, comme le rattachement du personnel des Cordeliers à la faculté de médecine qui a été annoncé pendant la campagne. Cette politique tentera d'étendre à toute l'université le modèle de

gouvernance traditionnellement en vigueur à la faculté de médecine, où une seule liste était présente lors de ces élections.

Les listes « Une Sorbonne humaine » et « Nous sommes l'université » considèrent que c'est la notion même de service public qui est remise en cause par les principes gestionnaires appliqués depuis des années à Paris 6. Le soutien qu'elles m'ont accordé, à moi qui suis sans appartenance politique ni syndicale déclarée, se justifie par notre plein accord sur l'urgence de défendre et de développer, à Sorbonne Université, le service public dans l'enseignement supérieur et la pratique hospitalière. Sorbonne Université, vers laquelle tous les yeux sont tournés en raison de la renommée des deux établissements dont elle est l'héritière, devra se montrer exemplaire sur ce point en raison de son rayonnement : c'est la raison pour laquelle nous avons choisi de nous intituler « Pour le Service Public de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche ». Cet intitulé résume le programme simple fort que j'entends défendre.

Se présenter aujourd'hui à la présidence, dans la continuité de la campagne électorale, est une manière de prendre date en affirmant ce que devraient être les principes d'une présidence efficace et responsable. Garant de l'homogénéité de l'université, le président doit selon nous s'engager à gouverner en concertation constante avec les doyens et les conseils des trois facultés, auxquelles aucune décision ne sera imposée autoritairement, et qui conserveront leur politique scientifique propre. Il doit œuvrer à maintenir l'équilibre budgétaire entre les facultés sans opérer de transferts de l'une à l'autre, utiliser le pouvoir des instances centrales avant tout comme un pouvoir d'arbitrage, en toute transparence, afin notamment de ne pas laisser se créer des inégalités de statut entre les personnels d'une faculté à l'autre. Il doit informer le conseil d'administration de la situation des comptes de l'université et de la gestion des postes sans rien dissimuler des difficultés rencontrées. Il nous semble également indispensable de corriger, en concertation avec la communauté des enseignants, des chercheurs, des étudiants et du personnel, nos statuts confus et mal rédigés, afin de rendre ces équilibres pérennes. Le président que nous appelons de nos vœux devrait s'engager à ne pas pratiquer une politique de hausse des droits d'inscription, et à s'opposer à la logique à courte vue de la privatisation, sans bien sûr laisser s'installer de dérive budgétaire. Il doit mettre toute son action au service du rayonnement international de l'établissement pour développer toutes les disciplines sans considération de la rentabilité immédiate de telle ou telle. Il doit veiller à la mise en place d'une administration efficace mais humaine, à l'écoute de toutes les catégories de personnels, réactive aux situations susceptibles d'engendrer la souffrance au travail. Il s'agirait ainsi de permettre à chacun de faire son métier le mieux possible en fluidifiant les procédures administratives et en évitant autant que possible l'inflation bureaucratique que laisse prévoir la structure de la nouvelle université.

Si le président qui sera élu le 11 décembre devait contrevenir à ces principes, je suis persuadé qu'il affaiblirait notre institution en prétendant la renforcer et qu'il nous engagerait dans une voie périlleuse, celle de la discorde entre ses composantes. Il est encore possible de prendre une direction plus juste et plus respectueuse de la tradition humaniste que symbolise le nom de la Sorbonne : c'est le sens de ma candidature.

JEAN-YVES MASSON
Professeur de littérature comparée
Élu des listes « Pour le Service Public
de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche »